

Titre Professionnel Assistant Import-Export

TP AIE

Objectifs

Au terme de la formation, vous serez capable de :

- 1) Administrer les ventes et les achats à l'international en français et en anglais
- 2) Optimiser les opérations logistiques internationales en français et en anglais
- 3) Assurer les fonctions de support au développement commercial en français et en anglais

L'assistant import-export contribue au développement international des ventes et à l'optimisation des achats de l'entreprise en participant à la commercialisation de biens ou de services sur les marchés étrangers, dans un contexte de mondialisation des échanges commerciaux.

Entreprises d'accueil

Les entreprises industrielles et commerciales de toutes tailles (microentreprises, PME, ETI, grandes entreprises) ayant une relation commerciale à l'international, quel que soit le secteur d'activité

Prérequis

- **Âge** : jusqu'à 29 ans révolus.
- **Niveau d'entrée** : être titulaire d'un Bac ou d'un diplôme équivalent (niveau 4).
- **Motivation** à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

Modalités d'inscription

- Dossier de candidature complété.
- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis.
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant.
- Signature d'un contrat d'apprentissage ou Attestation d'engagement de l'employeur.

* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

Formation par apprentissage

| Code diplôme | Code RNCP |
|--------------|-----------|
| 36T31202 | 36964 |

Niveau de sortie

Titre reconnu par l'Etat de Niveau 5

Durée de la formation

1 015 heures (sur 2 ans).
Démarrage en septembre.

Durée du contrat

2 ans modulable en fonction du positionnement* (jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).

Rythme de l'alternance

En moyenne :
1 semaine en UFA,
1 semaine en entreprise.
Le calendrier peut varier pour tenir compte des périodes d'activité fortes en entreprise.
Le calendrier d'alternance est remis lors de l'inscription.

Coordonnées de l'UFA



Lycée Sainte-Marie

39-40, rue des frères Chappe
42000 SAINT ETIENNE
04 77 43 30 50 – 07 68 93 52 16
centreformation@stemarie42.com
www.stemarie42.com

Architecture et contenu de la formation

BLOCS DE COMPÉTENCES

1 : Administrer les ventes et les achats à l'international en français et en anglais

- Élaborer une offre à l'international et en assurer le suivi
- Traiter les commandes à l'international
- Gérer la relation client ou fournisseur à l'international

2 : Optimiser les opérations logistiques internationales en français et en anglais

- Coordonner les opérations d'acheminement à l'international
- Traiter les litiges transport et logistique à l'international
- Suivre les opérations administratives de dédouanement

3 : Assurer les fonctions de support au développement commercial en français et en anglais

- Promouvoir l'image de l'entreprise à l'international
- Contribuer à l'optimisation des achats et au développement des ventes à l'international
- Élaborer et actualiser des tableaux de bord commerciaux

Méthodes mobilisées

Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance.

L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation, et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant :

- Les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques)
- La mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets
- Une organisation coopérative des apprentissages
- Une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).

Évaluations certificatives / Sessions d'examen *

| Epreuves | Coefficient | Type | Forme |
|--|-------------|----------|-----------------------------|
| Mise en situation | 1 1 | Ponctuel | Écrit - 4h30 Oral - 0h35 |
| Entretien technique | 1 | Ponctuel | Oral - 0h15 |
| Questionnement à partir de production | 1 | Ponctuel | Oral - 0h15 |
| Entretien final | 1 | Ponctuel | Oral - 0h15 |

* Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap.

- Possibilité de valider un ou des blocs de compétences : OUI
- Validation partielle possible, bénéfice sur 5 années.

Modalités d'évaluation

Afin d'aider l'alternant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quizz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...)
- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage)
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée.

Références : Taux moyens du CFA régional

| | 2022-23 | 2021-22 | 2020-21 | 2019-20 |
|--|------------------------|------------------------|--------------------|--------------------|
| Taux de réussite du TP AIE dans l'UFA | - | - | - | - |
| Taux de réussite globaux <i>Effectif présenté</i> | - | 87% 2200 | 90% 1303 | 90% 1053 |
| Insertion professionnelle (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation) | - | en cours | 44% | 44% |
| Taux de poursuite d'étude | - | en cours | 50% | 44% |
| Satisfaction globale Apprentis entrant (Enquête réalisée en début de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA) <i>Répondants / Sondés</i> | 89% 600/2531 | 90% 365/2485 | 92% - | 94% - |
| Satisfaction globale Apprentis sortant (Enquête réalisée en fin de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA) <i>Répondants / Sondés</i> | - | 68% 354/2400 | 83% - | 86% - |
| Taux d'abandon globaux | - | 14% | 11% | - |

Retrouvez également tous les résultats globaux du CFA Aktéap sur notre site internet.

Après la formation

Suites de parcours possibles / Passerelles :

- Licences professionnelles : Responsable du Développement Commercial France et International
- Master Management et Commerce International
- Mentions complémentaires dans le domaine de la logistique, du commerce ou de la gestion
- Possibilité de passer le TOEIC

Débouchés professionnels :

- Assistant import-export
- Assistant commercial import-export
- Assistant import
- Assistant export
- Assistant administration des ventes export
- Gestionnaire import-export
- Assistant supply chain
- Assistant logistique import-export

Modalités financières

Aucuns frais de scolarité pour l'apprenti.

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

Coût annuel moyen préconisé par France Compétences : 7 700 €.

Pour les employeurs publics d'Etat et hospitaliers, la formation est également prise en charge par ces derniers en totalité.

Pour les employeurs publics territoriaux, la formation est prise en charge à 100% par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).

Rémunération de l'apprenti

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance).

| Année d'exécution du contrat | Apprenti de moins de 18 ans | Apprenti de 18 à 20 ans | Apprenti de 21 à 25 ans | Apprenti de 26 ans et plus |
|------------------------------|-----------------------------|-------------------------|-------------------------|----------------------------|
| 1 ^{er} année | 27% | 43% | 53%* | 100 %* |
| 2 ^e année | 39% | 51% | 61 %* | 100 %* |
| 3 ^e année | 55% | 67% | 78 %* | 100 %* |

* Toutefois, sa rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, d'entreprises...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC.

En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur).

Cas particuliers :

- Vous étiez déjà en contrat d'apprentissage, dans le cas d'une succession de contrats chez le même employeur ou un nouvel employeur pour un nouveau diplôme : maintien du salaire initial (augmentation seulement si modification de la tranche l'âge).
 - Vous poursuivez un parcours en formation en apprentissage après une 1^{ère} année de BTS ou BTSA sous statut scolaire : la rémunération sera celle d'une 2^e année d'exécution du contrat.
 - Une majoration de 15 points est applicable à la rémunération réglementaire à laquelle peut prétendre l'apprenti au jour de la conclusion de ce nouveau contrat, si les 3 conditions cumulatives suivantes sont remplies :
 - diplôme ou titre de même niveau que celui précédemment obtenu ;
 - qualification en rapport direct avec celle qui résulte du diplôme ou titre précédemment obtenu ;
 - durée du contrat inférieure ou égale à 1 an.
- À défaut de remplir ces 3 conditions, la majoration de 15 points ne s'applique pas.

Aides financières de l'apprenti

- Aide pour l'acquisition du **1^{er} équipement** (selon OPCO).
- Aide pour l'**hébergement** (maxi 6 € par nuitée lors des périodes de formation au CFA).
- Aide pour la **restauration** (maxi 3 € par repas lors des périodes de formation au CFA).
- Aide au financement du **permis de conduire** de 500€ pour les apprentis majeurs.

Délais d'inscription

Les inscriptions sont ouvertes à compter de janvier.

Le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de début de la formation.

Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement à l'entrée pour réduction de la durée de la formation.

Publics accueillis

Formation proposée sous statut apprentissage et stagiaire de la formation continue CFP de l'établissement.

Accès par transport

- Places de parking gratuites et payantes aux alentours.
- Ligne de bus et de tram à proximité (STAS).
- Gare Châteaueux à proximité (5 minutes à pied).

Accessibilité P.M.R. des locaux

Oui en partie.

Les + de la formation

• Restauration

- Cantine / self sur place
- Commerces alimentaires et de restauration à proximité

• Hébergement

- Internat sur place

Matériel / Équipement

- CDI.
- Espace numérique.
- Ateliers techniques équipés d'ordinateurs, logiciel d'exploitation, pack office.

Coordonnées de l'UFA



Lycée Sainte-Marie

39-40, rue des frères Chappe
42000 SAINT ETIENNE
04 77 43 30 50 – 07 68 93 52 16
centreformation@stемarie42.com
www.stемarie42.com

Référent Handicap

Patrick MOREL
centreformation@stемarie42.com

CFA de rattachement :



(siège régional)
4 rue de l'Oratoire
69300 CALUIRE ET CUIRE
cfa@akteap.cneap.fr
www.cfa-creap.com

Association loi 1901
Numéro UAI : 0693764S
N°SIRET : 50304921500026